

pose directement ma question au vice-premier ministre, car elle concerne les relations internationales et le risque imminent qu'une catastrophe ne survienne si le gouvernement ne prend pas des mesures plus vigoureuses que celles qu'il a prises aujourd'hui.

Je veux parler de la barrière non tarifaire que le Marché commun européen impose à l'importation du bois d'oeuvre canadien.

Je sais qu'une délégation européenne était à Ottawa l'autre jour et j'espère qu'elle s'est entretenue avec des membres du caucus conservateur et que la question a été discutée au caucus.

Le vice-premier ministre n'est pas sans savoir que cette barrière non tarifaire, qui touchera pour 1,4 milliard de dollars de notre commerce, entrera en vigueur le 1^{er} juin.

Qu'est-ce que le gouvernement entend faire maintenant qu'un avertissement verbal, qu'une note de protestation envoyée le 4 septembre est restée sans réponse?

L'hon. Tom Hockin (ministre des Sciences et ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Monsieur le Président, le ministre du Commerce extérieur a protesté au sujet de ce dont se plaint le député.

Des pourparlers intensifs sont en cours, et je m'attends à une réaction favorable des Européens à notre proposition.

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre ou au ministre des Petites entreprises ou qui sais-je encore.

Nous parlons de commerce. La Chambre se préoccupe de l'ALÉNA, de l'assurance-chômage et d'autres choses importantes. Des emplois sont présentement menacés dans des régions à fort taux de chômage, soit la région de l'Atlantique, l'est du Canada et en Ontario. Comment le gouvernement peut-il rester à ne rien faire lorsqu'une note de protestation qu'il a envoyée, il y a cinq mois, par la voie mystérieuse de la diplomatie est restée sans réponse? Si je comprends bien, cela a à voir avec le fait que cinq ministères sont visés à Ottawa. . .

M. le Président: Je crois que le député a posé sa question. Le ministre voudra peut-être y répondre.

L'hon. Tom Hockin (ministre des Sciences et ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Le ministre du Commerce extérieur dirige l'équipe et des progrès sont accomplis. Je tiens à ce que le député sache que nous avons confiance de régler cette affaire.

Questions orales

Je tiens aussi à lui rappeler que les statistiques sur les exportations qui ont été publiées aujourd'hui indiquent que non seulement l'excédent que nous affichons dans notre commerce avec les États-Unis atteint un niveau record, soit 8,8 p. 100 ou 17 milliards de dollars, mais que celui que nous affichons dans notre commerce avec le reste du monde est, à plus de 9,6 milliards de dollars, le plus élevé de toute l'histoire du Canada.

* * *

L'EMPLOI

M. Howard McCurdy (Windsor—Sainte-Claire): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. L'exposé économique du Nouveau Parti démocratique reconnaît notamment que, dans une économie axée sur les connaissances, le chômage et l'habilitation des travailleurs canadiens dépendent d'une plus grande importance accordée à la formation et à l'éducation, depuis la garderie jusqu'au doctorat; c'est essentiel pour que nous puissions prospérer et créer des emplois dans le contexte économique moderne actuel où le Canada doit se montrer compétitif.

Ma question pour le ministre est la suivante: ce gouvernement est-il prêt à reconnaître qu'il doit accorder une plus grande importance à la création d'un contexte où les travailleurs du pays seront mieux formés et mieux scolarisés et où ils auront plus facilement accès à l'apprentissage, de même qu'à la création d'emplois comme première mesure à adopter dans la lutte contre le déficit au lieu d'utiliser le déficit pour justifier son inertie?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et ministre des Finances): Monsieur le Président, je suis entièrement d'accord avec le député. C'est pourquoi, dans l'enveloppe des sciences et de la technologie, nous consacrons 5,9 milliards de dollars à la recherche et au développement par le truchement des universités et des conseils subventionnaires. C'est pourquoi nous dépensons 3,8 milliards en programmes de formation, de perfectionnement et de recyclage. C'est pourquoi nous avons établi le réseau des centres d'excellence. C'est pourquoi nous augmentons le financement du Programme d'aide à la recherche industrielle. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à dépenser 250 millions de dollars au cours des cinq prochaines années pour mettre en place un grand projet national de formation mené par le secteur privé. C'est pourquoi le gouvernement met au point des encouragements fiscaux qui pourront compenser le coût de la formation des travailleurs jusqu'au niveau des normes professionnelles établies par les conseils. C'est pourquoi nous engageons. . .